

PRESNOY le 5 Janvier 2023 A l'attention de Mr le commissaire enquêteur

Bonjour Mr Bouillon

Ce projet aurai pu être intéressant et vertueux , malheureusement c'est plutôt mal engagé.

Les raisons en sont nombreuses.

Un manque de transparence , de communication et d'information manifeste voulu par les propriétaires et aussi la mairie.

Un comble pour des élus. (1er Adjoint et Conseillère régionale).

Pourquoi ce silence et ce désintérêt pour ne pas dire plus pour informer les habitants dans des délais raisonnables ? (on ne nous dit pas tout !)

Il eut été sage d'organiser une ou plusieurs réunions publiques comme ça se fait pour beaucoup de projets et ça aurai évité les interprétations .

Nous sommes en démocratie et les citoyens ont le droit de savoir et d'avoir un avis , n'en déplaise à certains !

il vaut mieux proposer que d'imposer et de mentir.

Si il y a une contestation forte du projet , grace en partie a l'association "ASPEP" qui se dévoue corps et âmes , les initiateurs du projet contreversé en portent une grosse part de responsabilité.

Voilà pour le volet "Relations humaines" du projet.

Je ne reviendrai pas sur les nuisances engendrées qui ont été largement et correctement commentées tout au long de cet avis d'enquête publique.(Très nombreuses quand même !)
Néanmoins mes avis personnels sont les suivants:

Malgré le terme " Agrivoltaique " initié par nos décideurs, ce projet n'a rien à voir avec l'agriculture, les motivations sont toutes autres , surtout financières et relèvent beaucoup plus de la production industrielle. Les moutons ne sont qu'un prétexte. (on peut faire des abris sans panneaux). De plus sur des parcelles très bien classées pour leur rendements agricoles.(qu'en dit la chambre d'agriculture ? ??)

Le village ne profitera aucunement d'une distribution électrique préférentielle (ça existe déjà ailleurs) , puisque ce sera pour Amilly (???) beaucoup plus loin !

Pour la partie "taxes perçues" , c'est flou et de plus qui

perçoit ? - donc pour la quote-part revenant au village , difficile de savoir !

Pour la faune sauvage représentative et appréciée dans nos bois et plaines , celle-ci sera à rude épreuve , déjà à cause des parcs et de plus avec 37Ha d'enclos et impactera les passages migratoires entre les bois et les plaines , déjà que la déviation limite très fortement.

Ce paisible village desservi par la RN60 et agrémenté par le canal d'Orléans en particulier sera complètement défiguré dans sa partie Nord.

PRESNOY n'a pas vocation à supporter une zone industrielle de ce type.

il y a beaucoup de terrains désaffectés ou libres ailleurs et surtout moins néfastes.

J'ose espérer que les nombreuses remarques formulées à travers cette enquête publique serviront à annuler ce projet.

Je n'ose imaginer ce genre de projet dans tous les villages environnants qui ne sont pas concernés pour le moment (jusqu'à quand ?)

Je suis quand même pour les énergies renouvelables, mais pas à n'importe quel prix et au final au détriment de la collectivité.

Une phrase célèbre dit que: LE PROGRES NE VAUT QUE S'IL EST PARTAGE PAR TOUS.
POUR TOUTES CES RAISONS, JE N'ADHÈRE PAS À CE TRÈS MAUVAIS PROJET.

Un habitant soucieux de son cadre de vie et de celui des autres en milieu rural : J-P ASSELIN